

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu
le **jeudi 31 mai 2012 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet :

~

CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19.04.2012**
2. **Avis sur le compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Lacuisine**
3. **Avis sur le compte 2011 des Fabriques d'Eglise de :**
 - A) Florenville
 - B) Muno
4. **Assemblée générale ordinaire Interlux 11.06.2012 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
5. **Assemblée générale ordinaire Sofilux du 11.06.2012 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
6. **Assemblée générale ordinaire A.I.V.E. du 20.06.2012 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
7. **Assemblée générale ordinaire Idelux du 20.06.2012 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
8. **Assemblée générale ordinaire Idelux Finances du 20.06.2012 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
9. **Assemblée générale ordinaire Idelux Projets publics du 20.06.2012 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**

- 10. Assemblée générale ordinaire Vivalia du 26.06.2012**
Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes
- 11. Renon location terre à Chassepierre J. Poncin**
- 12. Fourniture carburant de roulage – Adhésion au marché SPW**
- 13. Modification du programme triennal 2010-2012 de la ville de Florenville**
- 14. Acquisition de mobilier urbain en bois – Approbation des conditions et du mode de passation du marché**
- 15. Acquisition d'une tondeuse autotractée à fléaux**
Approbation des conditions et du mode de passation du marché
- 16. Achat et pose de 2 buts de football - Approbation des conditions et du mode de passation du marché**
- 17. Entretien de la voirie lot 2 – Approbation du décompte final des travaux**
- 18. Conditions de recrutement d'un ouvrier forestier contractuel de niveau D**
- 19. Emploi d'agent technique D7 – Décision d'y pourvoir – Détermination du programme d'examen d'accession – Modalités d'organisation – Mode de constitution du jury – Règles de cotation**

La Secrétaire,

Par le Collège,

Le Bourgmestre ff,

R. Struelens

Y. Planchard